



FURY BARRAGE A INSECTES

Barrière insecticide micro-encapsulée pour volants et rampants

- **Fury barrage à insectes est un insecticide de surfaces qui agit par contact et par ingestion.**
- **Surfaces intérieures et extérieures.**
- **Élimine rapidement tous les insectes volants et rampants, les parasites et leurs larves.**
- **Destiné au traitement de tous types de locaux (à usage domestiques ou professionnels).**
- **6 mois de protection.**



Composition :

Matière active biocide :

Acétamipride (CAS N°160430-64-8) 2g/L. Produit biocide insecticide (TP18 - Directive 98/8/CE).
Formulation : liquide de contact (CL), prêt à l'emploi.

Mode d'emploi :

500mL permet de traiter jusqu'à 40m² d'habitation en pulvérisant 20% des surfaces environ.

Le produit s'applique sur les contours de portes et fenêtres, les terrasses, les abords des bâtiments, l'environnement des animaux domestiques, les moquettes et tapis, les textiles et vêtements.
Ne pas utiliser sur des vêtements portés par des enfants de moins de 36 mois).

Fermer les portes et les fenêtres pour un usage intérieur.
Tourner l'embout sur la position ON. Pulvériser à une distance de 20cm directement sur la surface à traiter (murs, contours de fenêtres, volets, stores, rideaux, voilages, abats jours, textiles, matelas, etc.).

Veillez à pulvériser de manière à bien couvrir la surface à traiter.
Apparition de l'action dans les 2 minutes suivant le contact avec le produit.

Le produit reste efficace jusqu'à 6 mois (sans rinçage de la surface traitée).
Pour stopper l'action biocide : rincer les surfaces à l'eau.

Le produit reste efficace jusqu'à 6 mois (sans rinçage de la surface traitée).
Pour stopper l'action biocide : rincer les surfaces à l'eau.

Précautions d'emploi et de stockage :

Scanner le QR Code pour avoir accès à la fiche de données de sécurité (FDS). Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. En cas d'incident, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Craint le gel.

Stocker entre 5°C et 35°. Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de la lumière, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et si nécessaire, consulter un spécialiste. En cas de contact avec les vêtements ou la peau, retirer tous vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.

Conditionnement :

TRA253 : Carton de 6 vaporisateurs de 500mL.

Protection de l'environnement :

Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts.

Produit réservé à un usage professionnel.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande ou sur Internet (www.quickfds.com ou www.phem.fr). Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



Version 2/11/2019



Système de management
qualité & environnemental
certifié

PHEM SAS

21, allée Louis Bréguet - 93421 VILLEPINTE CEDEX - FRANCE

Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 - Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56 - Email : contact@phem.fr

www.phem.fr

